



Separation et garde d un enfant

Par **fabien_old**, le **14/06/2007** à **12:04**

bONJOUR,JE vous remercie de bien vouloir m'éclairer sur la question suivante:
Il s'agit d'un couple séparé depuis juin 2005, qui ont une fille de 3ans. Le jugement de divorce n'est pas encore prononcé. La garde de la petite fille se fait à l'amiable entre les parents....
Madame a son domicile personnel depuis juin 2005;elle a rencontré un homme qu'elle recoit parfois chez elle....Sa peur serait que cette relation soit connue par son ex-mari et que ce dernier s'en serve pour demander la garde exclusive de sa fille (sans pourtant aucune présence de danger quelconque pour l'enfant)....
Madame se mets elle "hors la loi" en voyant un homme alors que le divorce n'est pas prononcé? met-elle en danger son droit de garde concernant sa fille...
Le mari pose en menace, de facon récurrente, la possibilité d'une demande de garde exclusive poului, peut il faire valoir pour ceci le fait que son ex femme voit un autre homme?
merci d'avan,ce pour votre réponse

Par **Christelle_old**, le **14/06/2007** à **16:34**

Bonjour,
Il faut savoir qu'il n'y a plus de relations entre causes et conséquences du divorce. L'adultère est une cause de divorce, certes, mais n'a pas de rapport avec l'attribution de la résidence habituelle de l'enfant chez l'un ou l'autre parent.
De plus j'aimerais ajouter que ce n'est pas parce que Monsieur demande qu'il obtiendra... En général pour les enfants aussi jeunes, les femmes continuent à être privilégiées par les juges.

Par **fabien_old**, le **15/06/2007** à **16:25**

CHRISTELLE JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE REPONSE
CORDIALEMENT